VILLE DE JOEUF SERVICE SCOLAIRE

CERTIFICAT D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE://
Groupe scolaire de secteur où l'enfant doit se rendre <i>(à remplir par le service scolaire de la Mairie de Joeuf)</i> : Génibois Ravenne
En classe de :
Groupe scolaire fréquentée jusqu'à présent : ☐ Génibois ☐ Mairie ☐ Ravenne
□ Autre commune : En classe de :
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT
Nom :
Date de naissance :/ Lieu de naissance :
Adresse:
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS
Nom – Prénom Profession – Commune de travail Père :
Téléphone + adresse mail :
Autre (s) enfant (s) scolarisé(s) en école maternelle ou élémentaire Nom et Prénom Date de naissance Ecole Classe
LE MAIRE DE LA VILLE DE JOEUF (à remplir par le service scolaire)
Vu les éléments fournis aux services municipaux à l'appui de la demande d'inscription ☐ donne son accord ☐ ne donne pas son accord
A la scolarisation de l'enfant :
Au groupe scolaire de ☐ Génibois ☐ Mairie ☐ Ravenne en classe de : En cas de refus, l'enfant sera scolarisé à l'école de ☐ Génibois ☐ Mairie ☐ Ravenne
A Joeuf, le/

Sandra Tourman

La responsable du service scolaire Le Maire - André CORZANI ou l'Adjointe chargée des affaires scolaires - Françoise BERG

Utilisation de vos données personnelles

La Ville de Joeuf, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant à l'école publique ainsi qu'à vous contacter en cas de nécessité liée à votre enfant. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement de l'inscription. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données sont conservées pendant toute la durée de la scolarité de votre enfant dans une école maternelle ou élémentaire.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant
- du droit à la portabilité de vos données
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant
- du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à :

Monsieur le Maire de Joeuf Place de l'Hôtel de Ville 54240 JOEUF maire@ville-joeuf.fr

Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- consulter le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/
- contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx